



Suite aux observations réalisées dans les vergers de référence par le réseau régional de surveillance de l'olivier*, un Bulletin de Santé du Végétal - Région Corse est publié par la Chambre Régionale d'Agriculture. Ce BSV rend état de la présence des maladies et ravageurs de l'olivier et de leur impact sur la culture.

En fonction de ces constats, un bulletin de préconisations vient en complément afin de diffuser les bonnes pratiques quant à l'utilisation de produits phytosanitaires : matières actives homologuées, doses d'utilisation, périodes optimales d'application, etc. ce bulletin technique est émis par la chambre d'agriculture de Haute Corse qui est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Rédacteur : Frédérique CECCALDI (CDA2B) avec le concours de l'AREFLEC et du CIVAM BIO CORSE.

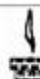




Aide aux traitements d'après les données de Météo-France Corse

Le tableau ci-dessous aide à la planification des traitements phytosanitaires en fonction des conditions météorologiques prévues sur la commune la plus proche de la parcelle traitée.

Les paramètres pris en compte sont : le vent (au seuil de 3 sur l'échelle de Beaufort soit 19 km/h selon l'arrêté du 12/09/06 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural), l'humidité (optimale à partir de 60%), la température (comprise entre > 5°C et 25 °C) et les précipitations (peu ou pas de précipitations).

D'après les prévisions ci-dessous :

Du 11 au 13 juillet le temps est sec sauf en altitude, peu venteux à venteux (entre 5 et 20 km/h) et les températures sont inférieures à 25°C le matin et le soir.

Vitesse approximative du vent au niveau de la rampe	Echelle Beaufort (à 10m de haut)	Description		Signes visibles	Pulvérisation
Moins de 2km/h	Force 0	Calme		Fumée montant à la verticale	Traitement possible (attention au traitement par temps chaud)
2 à 3.5 km/h	Force 1	Très légère brise		Fumée s'inclinant selon la direction de l'air	Traitement possible
3.5 à 6.5 km/h	Force 2	Légère brise		Bruissement des feuilles. Sensation de souffle sur le visage	Traitement possible
6.5 à 10 km/h	Force 3	Brise		Feuilles et pétioles constamment en mouvement	Conditions limites (éviter de pulvériser des herbicides en présence de cultures sensibles)
10 à 15 km/h	Force 4	Vent modéré		Petites branches en mouvement. Envol de papiers et de poussières	Traitement déconseillé

	Jeudi 11 juillet	Vendredi 12 juillet	Samedi 13 juillet
BASTIA	19 ≤ T°C ≤ 29 ; Vent 5 km/h Précipitations 0.3 mm 50 ≤ Humidité ≤ 80 %	19 ≤ T°C ≤ 28 Vent 5 km/h le matin et 10 km/h le soir 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	18 ≤ T°C ≤ 28 Vent 10 km/h le matin et 20 km/h le soir 40 ≤ Humidité ≤ 80 %
CALVI	22 ≤ T°C ≤ 26 Vent 10 km/h le matin et 20 km/h le soir 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	21 ≤ T°C ≤ 26 Vent 5 km/h 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	21 ≤ T°C ≤ 26 Vent 10 km/h le matin et 20 km/h le soir 40 ≤ Humidité ≤ 90 %
CORTE	14 ≤ T°C ≤ 28 ; Vent 5 km/h Précipitations 16.7 mm 40 ≤ Humidité ≤ 90 %	15 ≤ T°C ≤ 29 ; Vent 5 km/h Précipitations 2.8 mm 50 ≤ Humidité ≤ 90 %	15 ≤ T°C ≤ 29 Vent 5 km/h 50 ≤ Humidité ≤ 90 %
OLETTA	17 ≤ T°C ≤ 30 ; Vent 5 km/h Précipitations 0.9 mm 30 ≤ Humidité ≤ 80 %	16 ≤ T°C ≤ 29 Vent 5 km/h 50 ≤ Humidité ≤ 100 %	16 ≤ T°C ≤ 29 Vent 5 km/h le matin et 15 km/h le soir 30 ≤ Humidité ≤ 100 %
PIETRALBA	17 ≤ T°C ≤ 29 ; Vent 5 km/h Précipitations 0.9 mm 40 ≤ Humidité ≤ 90 %	16 ≤ T°C ≤ 28 Vent 5 km/h 50 ≤ Humidité ≤ 100 %	16 ≤ T°C ≤ 28 Vent 5 km/h le matin et 15 km/h le soir 30 ≤ Humidité ≤ 100 %
SAN GIULIANO	21 ≤ T°C ≤ 28 Vent 10 km/h 40 ≤ Humidité ≤ 80 %	20 ≤ T°C ≤ 28 Vent 5 km/h le matin et 15 km/h le soir 60 ≤ Humidité ≤ 80 %	20 ≤ T°C ≤ 27 Vent 5 km/h 60 ≤ Humidité ≤ 80 %

* Structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de Santé du Végétal de Corse - Oléiculture : AREFLEC, CIVAM BIO Corse, CA2A, CA2B.

MOUCHE DE L'OLIVE – *BACTROCERA OLEAE*

D'après le BSV Oléiculture n°4, la mouche de l'olive est observée dans les parcelles de référence situées dans les zones littorales et de basse altitude (inf. 300 mètres). Le faible taux de captures est corrélé à la taille des olives tout juste réceptives l'activité de ponte du diptère. Attention toutefois aux conditions climatiques qui sont optimales pour leur activité et le grossissement des fruits.



Risques de dégâts de ponte dus à la mouche de l'olive en fonction de l'altitude

	- 100 mètres	100 m > alt. > 300 m	+ 300 m
Températures favorables = apparition de la mouche	Mai	Fin juin – début juillet	Mi juillet
	Risque de forte attaque : septembre-octobre		
Températures défavorables = fin des attaques	Fin novembre	Octobre	Septembre

Observations : les conditions climatiques printanières conjuguées à la présence d'olives sur les arbres de variétés tardives ont été favorables à l'activité de la mouche de l'olive. Ainsi, l'insecte est présent aux alentours des vergers présentant des jeunes fruits sans que toutefois leur activité de ponte ne commence car les olives n'avaient pas encore atteint la taille réceptive.

Risques : l'activité de ponte va débuter à la faveur des températures favorables et au calibre attractif des olives.

Si les températures sont inférieures à 28°C en fin de journée et que les olives atteignent 0,8-1 cm de diamètre le risque de dégâts dus aux pontes est élevé. Lorsque les températures dépassent 30°C l'activité du diptère ralentit.

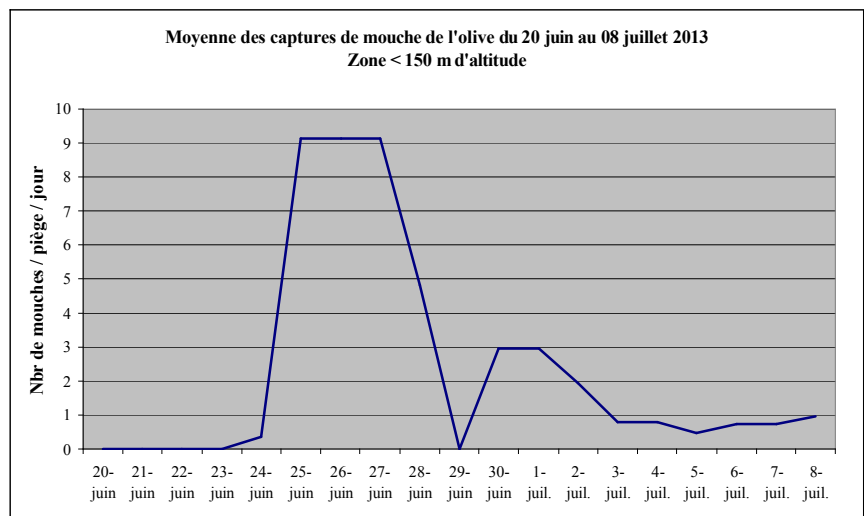
Dans les vergers situés à plus de 300 mètres d'altitude, les vols et les dégâts seront plus tardifs.

Dégâts : Les dégâts sont le résultat du passage de la larve dans l'olive. Elle creuse une galerie pour se nourrir et dégrade ainsi la pulpe du fruit.

Les dégâts sont généralement importants et ont une conséquence négative de trois ordres :


- baisse en quantité de la production car l'olive attaquée a tendance à mûrir et à tomber précocement.
- baisse du rendement en huile : la larve peut dévorer de 1/5^e à 1/10^e de la pulpe ;
- baisse de la qualité de l'huile provenant d'olives piquées : pour les olives qui ne chutent pas, une oxydation se produit le long de la galerie, ce qui amplifie la détérioration de l'olive due au passage de l'asticot et à la production d'excréments. L'huile obtenue avec ces olives aura de moins bons indices chimiques de qualité. Il en résultera également des défauts organoleptiques graves, ainsi qu'une altération chimique rapide en cours de conservation.

Conseils de lutte en fonction des observations réalisées dans les vergers de référence (présence quotidienne de mouches dans les pièges, calibre des olives atteignant 1 cm de diamètre sans traces de piqûres de ponte, températures < 30°C) : il est conseillé de réaliser dès que possible un traitement dit "préventif" visant l'adulte. Ces traitements visent à éliminer les femelles avant les 1^{ères} pontes.



PRODUITS AUTORISES SUR OLIVIER CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE

Matières actives	Spécialités commerciales	Dose d'emploi	Toxicologie
Deltaméthrine - Limité à 3 applications max./campagne - Délai de rentrée dans la zone traitée : 6 heures - Respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau	DECIS PROTECH	0,083 L/Hi	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : 50/53 très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : N Dangereux pour l'environnement
	SPLIT PROTECH*		
	PEARL PROTECH		
Lambda-cyhalothrine - Limité à 2 applications max./campagne - Délai de rentrée dans la zone traitée : 48 heures - Respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau	KARATE XPRESS Spécialité identique à POOL et NINJA	0,022 Kg/Hi	Phrases de Risque : R36/38 Irritant pour les yeux et la peau R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion AQUA Dangereux pour les organismes aquatiques Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement pour Karaté Xpress Commentaires associés à la spécialité : Ne pas traiter en présence d'abeilles. Ne pas traiter à moins de 10 m d'un point d'eau temporaire ou permanent
	REALCHEMIE LAMBDA-CYHALOTHRIN 100 CS Spécialité identique à HALLMARK AVEC ZEON, AGROTECH-LAMBDA-CYHALOTHRINE 100 CS	0,013 L/Hi	Phrases de Risque : R20/22 Nocif par inhalation et par ingestion R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique Risque de Toxicologie : Xn Nocif & N Dangereux pour l'environnement
Kaolin - Limité à 6 applications max./campagne - Délai de rentrée dans la zone traitée : 6 heures	SOKALCIARBO wp**	60 T/Ha	Phrase de Prudence : SPE8 Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles Phrase de Risque : SCCL sans classement
Spinosad - Limité à 4 applications max./campagne - Délai de rentrée dans la zone traitée : 6 heures	SYNEIS APPAT	1,2 L/Ha	Phrase de Prudence : SPE8 Dangereux pour les abeilles, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas utiliser en période de production d'exsudats, Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs ne pas appliquer durant la floraison, ne pas utiliser en présence d'abeilles SPE3 Pour protéger les organismes aquatiques respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau Phrase de Risque : SCCL sans classement

Source=MAP/e-phy 03/07/2013 

Toujours préférer le produit le moins nocif pour l'environnement.

Spinosad : Pulvériser localement sur la frondaison à grosses gouttes (5 à 6 mm de diamètre) la bouillie dosée à 1.2 l dans 30 litres/Ha, ce qui correspond à environ 0,2 l de bouillie/arbre.

Recommandations : le Synéis appât est facilement applicable avec un pulvérisateur à dos électrique ou manuel. Il demande quelques réglages pour être appliqué avec un pulvérisateur à dos à moteur ou avec un matériel arboricole de forte contenance (400 à 2000 l). Une buse à fente antidérive est nécessaire pour effectuer une bonne pulvérisation et obtenir la taille des gouttes adéquate. Pour le matériel à jet porté, une buse par coté est suffisante (en fermant un coté dans chaque rang).

*Commentaires associés à la spécialité "SPLIT PROTECH" : Mention abeilles accordée pour les usages avec moins de 7,5 g de SA à l'hectare. Apposer "Ne pas traiter en présence d'abeilles" sur l'étiquette.

Lambda-cyhalothrine et **Deltaméthrine** sont à utiliser de préférence sur le premier vol de la mouche. La dose d'emploi est donnée pour 100 litres de bouillie sur une base de 1000 litres de bouillie/Ha. Adapter le volume de bouillie en fonction du volume de la frondaison des arbres : sur jeune plantation 600 à 800 litres de bouillie peuvent suffire. La bonne dose de bouillie est à donc adapter à votre verger et correspond à la dose d'une pulvérisation fine en s'arrêtant au point de ruissellement (lorsque des gouttelettes commencent à perler des feuilles de l'arbre).

Impact sur les auxiliaires : les produits à base de Lambda cyhalothrine sont classés peu ou pas toxiques sur coccinelles, moyennement toxiques sur chrysopes et hyménoptères et toxiques sur punaises.

****Le Kaolin** est de l'argile kaolinite calcinée.

Les applications d'argiles kaolinites sont **des barrières physiques qui protègent les fruits et empêchent la ponte des mouches** : elles ne détruisent pas les populations directement comme les insecticides. Il s'agit donc bien de **TRAITEMENTS PREVENTIFS**.



1^{er} traitement à 50 kg d'argile/ha : Dès que les premières olives atteignent le **calibre attractif soit 8-9 mm**. Il est capital de positionner le **premier passage d'argile avant les premières pontes**.

⇒ **Pulvériser les arbres en 2 passages successifs en les croisant (en sens inverse), avec une dose à chaque fois de 25 Kg/Ha.**

Conseils de préparation de la bouillie à base d'argile

La dose adéquate de bouillie correspond à une **couverture optimale des oliviers en s'arrêtant AVANT le point de ruissellement**. En fonction du volume de frondaison des arbres, cela correspond à un **volume de 500 à 700 litres par hectare**. Si les arbres sont petits et peu développés, on utilisera moins de bouillie, (300 à 500 litres par hectare) et moins d'argile (environ 20 kg) : **il faut couvrir un maximum de surface foliaire avec un minimum d'eau**.

⇒ **Le pré-mélange est important : faire ce pré-mélange à part dans des seaux en versant d'abord l'eau puis progressivement l'argile tout en mélangeant avec un bâton pour obtenir une solution homogène (qui ressemble à du lait).**

⇒ **Remplir en partie la cuve du pulvérisateur avec de l'eau, mettre en route une agitation forte, puis verser le contenu des seaux, compléter avec de l'eau si nécessaire jusqu'au volume requis.**



Matériel et pulvérisation

Appliquer le traitement sans vent, en croisant (par rapport au dernier passage), sans ruissellement. En effet, l'objectif est de couvrir de façon la plus importante et la plus homogène possible les olives : la taille des **gouttes doit être très fine** pour une **pulvérisation en fin brouillard**. Une bonne qualité d'application se traduit donc par une granulométrie de gouttes comprise entre 100 et 300 microns de diamètre. En cela le choix du pulvérisateur et son réglage sont des étapes très importantes.

⇒ **Pour les pulvérisateurs à jets portés**

Préférer les **pompes à membrane** avec des buses en céramiques car elles offrent la meilleure résistance dans le temps, les **buses à turbulence classique** présentent une répartition plus homogène de la bouillie.

Pression de travail : Une bonne qualité d'application (gouttelettes fines, sans dérive ni ruissellement) peut être obtenue à pression modérée (5 à 10 bars). Dans la pratique, utiliser les abaques du constructeur de votre matériel pour choisir les buses à partir des spécifications de débits et de granulométrie indiqués.

Maintenir l'agitation pendant toute la durée du traitement.

⇒ **Pour les utilisateurs de pulvérisateurs à dos, thermiques ou non**

Buses : utiliser des buses à turbulence.

Penser à **agiter régulièrement la bouillie** dans le réservoir ou utiliser une pompe de brassage (disponible pour certains type de matériel).

Pour les **pulvérisateurs thermiques** : travailler à grande vitesse d'accélération.



S'il n'y a pas de traces de piqûre sur les olives : pas de traitement curatif à base de diméthoate. En effet, c'est un larvicide et son action, vues les circonstances, serait inefficace.



Piqûre de ponte

Les préconisations d'emploi du fabricant doivent être respectées et les traitements effectués pendant les heures fraîches de la journée (très tôt le matin ou tard le soir). Renouveler le traitement si les précipitations > 25 mm dans les 6 heures qui suivent le traitement.